Assemblée générale du dimanche 21 octobre 2018

26 personnes étaient présentes.

Jean-Marc DUPUIS, président, a présenté le bilan de la saison écoulée.

- 104 inscrits: 43 adhérents et 44 licenciés adultes et 17 enfants rattachés.
- Le circuit Rouge a été mis en place, circuit des Fours à chaux-Hermitage.
- Le samedi 3 mars, le comité départemental de Randonnée pédestre a tenu son assemblée générale à l'Escapade mise à disposition par la municipalité d'Argentré. Le repas a été servi par le traiteur argentréen La Maribambelle.

Saison 2018-2019

Cotisations:

Licence individuelle : 27 €, licence familiale : 54 €, adhésion : 18 € (pas d'augmentation)

Dates à noter:

Sortie culturelle le Dimanche 17 mars 2019 à Caen avec la participation de Nicole Villeroux

Sortie « Bord de mer » le Dimanche 19 mai 2019 à Saint Quay Portieux (22)

Sortie Pique-nique le Mardi 25 juin 2019 à Fougères (35)

Sortie à la journée le Mardi 24 septembre 2019 à Mortain (50)

Visite commentée des Carrières d'Entrammes le Samedi 21 septembre 2019, départ 13h30.

Covoiturage:

La participation au covoiturage passe à 0,05€ du kilomètre arrondi au dixième de centimes supérieur (ne pas oublier d'indemniser le chauffeur) et l'indemnisation des bénévoles pour les repérages à 0,20€ du kilomètre.

Cinq circuits chaque mois (sauf juillet et août):

Nouveauté: Pour répondre à une demande de sorties plus courtes, **une ballade « Zen »** de 4 à 6 km maximum sera proposée à compter de janvier prochain le troisième mardi du mois. Contact : Mireille DANEELS (06 02 32 92 17) ou Nicole DUPUIS (06 18 25 45 44).

Deuxième et quatrième mardis du mois, poursuite des **Randos « Relax »** pour celles et ceux qui souhaitent des randos moins speed de 9 à 10 km. Contact : Robert LE MOINE (06 86 01 80 68) ou Marie-Claude LENAIN (06 01 7511 62)

Chaque mardi Randos « Normales ». Contact : Maurice BOURDAIS (06 02 37 36 15) ou Marcel VERSABEAU (07 82 52 61 70).

Troisième dimanche du mois, Rando argentréenne. Contact : Jean-Luc DUCHENE (07 50 67 67 82).

Sécurité et équipement des randonneurs :

Les randonneurs doivent marcher toujours encadrés par les « gilets jaunes » et respecter leurs consignes. Il est impératif que chaque randonneur possède un équipement adapté pour marcher dans de bonnes conditions : chaussures adaptées, bâtons, sac à dos avec boisson et encas et chaussures de rechange par respect des voitures des chauffeurs qui acceptent de faire le covoiturage.

<u>Bureau:</u>

Président : Jean-Marc Dupuis

Secrétaire : André Dorgère

Trésorier : Francis Juhel

Vice-président : Maurice Bourdais

Secrétaire adjoint : Robert Le Moine

Trésorier adjoint : André Leudière

Le secrétaire :

André DORGERE

argentrerando2017-2018@orange.fr

Portable: 06 84 35 39 45 http://www.argentre.fr/rando